atlantic

Home solutions

Pompes à chaleur & chaudières

UTILISATION

FR

Naia 2 micro

Chaudière murale chauffage et sanitaire micro
Gaz à condensation

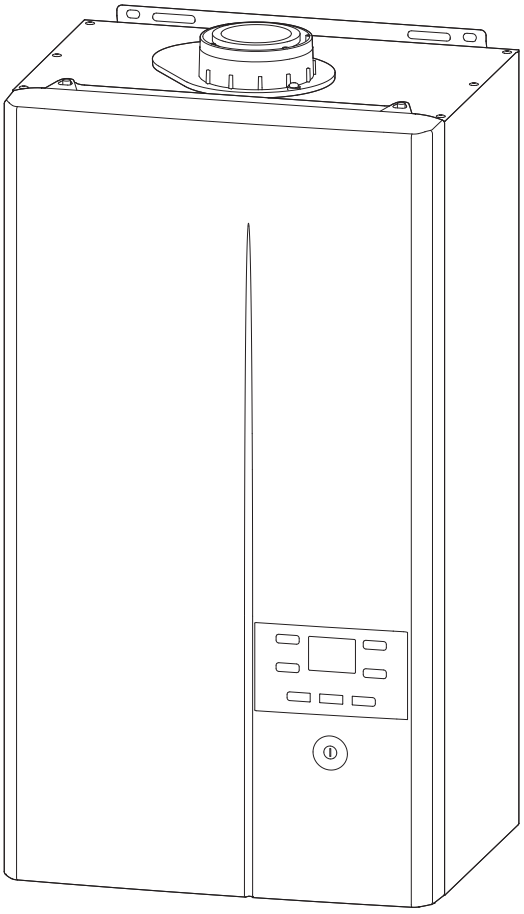

U0619436_1905_FR_3
05/02/2019

Destinée au professionnel et à l'utilisateur.
À conserver par l'utilisateur pour consultation ultérieure

Nous vous félicitons de votre choix.
Certifiée ISO 9001, la Société Industrielle de Chauffage, groupe Atlantic, garantit la qualité de ses appareils et s'engage à satisfaire les besoins de ses clients.
Fort de son savoir-faire et de son expérience, la Société Industrielle de Chauffage utilise les technologies les plus avancées dans la conception et la fabrication de l'ensemble de sa gamme d'appareils de chauffage.
Ce document vous aidera à utiliser votre appareil, au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

Sommaire

Consignes de sécurité 3

Présentation de l'appareil 4

Affichage de base sur l'interface utilisateur 4
Description du tableau de contrôle 5
Description de l'affichage. 5

Conduite de l'installation 6

Première mise en service 6
Veille 6
Fonctionnement chauffage - chaudière AVEC Navilink H15, H55 ou H58 6
Fonctionnement chauffage - chaudière SANS sonde d'ambiance ou avec thermostat d'ambiance 7
Fonctionnement chauffage - chaudière AVEC Navilink A59 8
Fonctionnement ECS 10
Réglage de l'heure 12
Réglage de la date 13

Menu régulation 14

Généralités 14
Liste des paramètres. 14
Affichage d'informations 17
Messages d'erreur. 18

Entretien 19

Contrôles réguliers 19
Fin de vie de l'appareil 19

Données performance ERP 20

Définition de l'ERP. 20
Caractéristiques ERP 20
Fiche package 21

Consignes de sécurité

Merci de suivre les instructions suivantes afin d'éviter tout risque de blessure ou de mauvaise utilisation de l'appareil.

L'installation de la chaudière, ainsi que toute autre intervention d'assistance et d'entretien, doivent être exécutées par un professionnel selon les recommandations de la notice d'installation.

Cet appareil est destiné à être raccordé de façon permanente au réseau d'alimentation en eau.

En cas d'odeur de gaz : ne pas fumer ; éviter toute flamme nue ou formation d'étincelles (interrupteurs électriques…) ; aérer la pièce en ouvrant portes et fenêtres et fermer le robinet d'alimentation gaz.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un professionnel habilité.

Mise en service

Ne mettre l'appareil sous tension qu'une fois les remplissages effectués.

Cet appareil sert à produire de l'eau chaude : il doit être branché à une installation de chauffage et à un réseau de distribution d'eau chaude sanitaire, selon ses performances et sa puissance.

L'installation doit toujours être reliée à la terre et être équipée d'un disjoncteur de protection. Ne pas modifier l'alimentation électrique.

La chaudière a été réglée par votre installateur pour fonctionner avec le type de gaz distribué. Dans le cas d'un changement de distribution de gaz, il est nécessaire de modifier les réglages et certains organes de votre appareil. Ces modifications ne peuvent être effectuées que par un installateur qualifié.

Les appareils ne sont pas antidéflagrant et ne doivent donc pas être installés en atmosphère explosive.

Utilisation

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Ne rien poser sur la chaudière. Ne mettre aucune source de chaleur sous l'appareil (et sous les éventuels accessoires de régulation : sondes d'ambiance, thermostat...).

Il est interdit de modifier les dispositifs de sécurité ou de réglage.

La pièce où l'appareil fonctionne doit être correctement ventilée afin d'éviter tout manque d'oxygène en cas de fuite de gaz.

Votre local répondant à des normes de sécurité, ne pas y apporter de modifications (ventilation, conduit de fumées, ouverture, etc.) sans l'avis de votre installateur.

En cas de fuite d'eau, il faut fermer l'alimentation hydraulique et avertir le professionnel assurant le suivi de l'installation.

En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement de l'appareil, le désactiver en s'abstenant de toute tentative de réparation ou d'intervention directe.

Entretien

Cet appareil ne contient aucune pièce susceptible d'être réparée par l'utilisateur lui-même. Démonter la façade peut vous exposer à des tensions électriques dangereuses. Couper le courant n'est en aucun cas suffisant pour vous protéger d'éventuels chocs électriques (condensateurs).

Couper l'alimentation si des bruits anormaux, des odeurs ou de la fumée proviennent de l'appareil et contacter votre installateur.

Avant tout nettoyage éventuel, couper le courant sur l'appareil. Toutes les parties de l'habillage peuvent être nettoyées avec un chiffon doux sec ou légèrement humide. Utiliser uniquement des produits d'entretien ménagers courants (liquide vaisselle dilué... Les produits de nettoyage agressifs ou les solvants sont interdits).

Les dispositifs de sécurité ou de réglage automatique des appareils ne doivent pas, pendant toute la durée de vie de la chaudière, être modifiés sauf par le constructeur.

Ne pas tirer ou tordre les câbles sortant de la chaudière même si elle est débranchée du réseau d'alimentation électrique.

Présentation de l'appareil

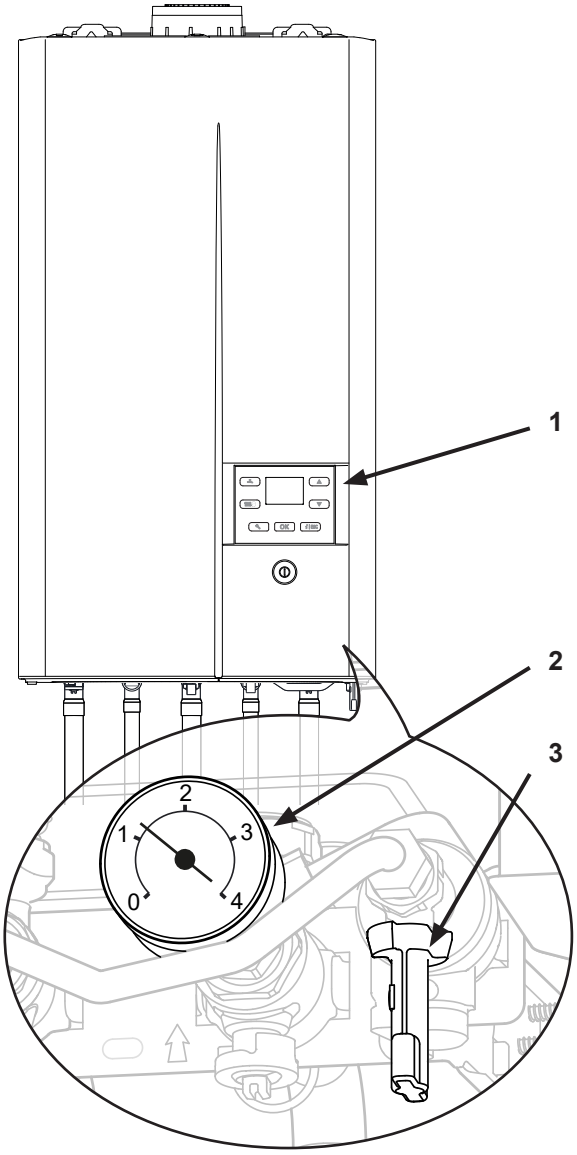

1. Interface utilisateur
2. Manomètre (pression de l'installation)
3. Robinet du disconnecteur

fig. 1 - Chaudière

Affichage de base sur l'interface utilisateur

L'affichage de base de l'interface utilisateur informe de l'activité principale en cours de la chaudière.

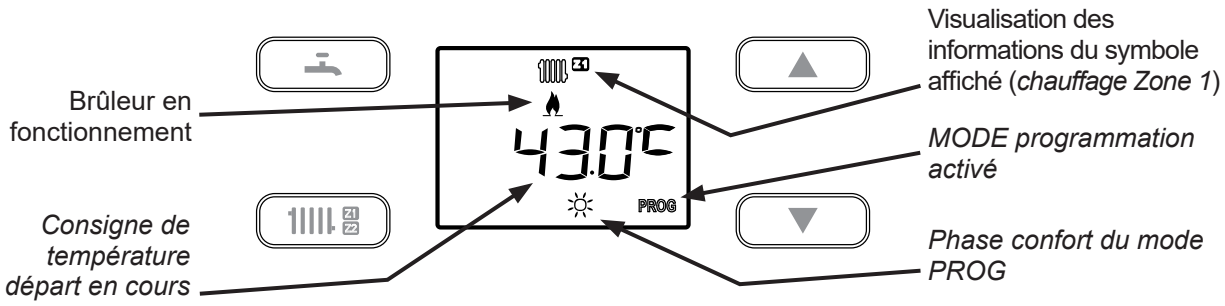

fig. 2 - Interface utilisateur (exemple d'affichage de base)

▶ Description du tableau de contrôle

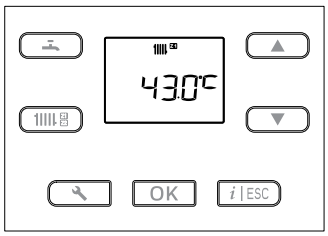

	Fonctions
	• Affichage de l'état **chauffage zone 1** (2ème appui : affichage de l'état **chauffage zone 2** [1]). • Réglage du mode **OFF** (arrêt) : (appui court + appui 3 secondes).
	• Affichage de l'état **ECS**. • Réglage du mode **OFF** (arrêt) : 1 appui court + 1 appui 3 secondes.
	• Réglage des consignes de la fonction sélectionnée. • Réglage des valeurs modifiables (après un appui sur **OK** pour valider). • Défilement des lignes de paramètre et d'information.
i | ESC	• Accès au menu "**informations**" : l'icône apparaît. i • **Sortie** du menu en cours de consultation. • **Annulation** d'une modification en cours.
	• **Paramétrage** Accès au niveau **utilisateur** - appui court : l'icône apparaît. Liste des paramètres : voir *page 14*.
OK	• **OK** Validation (Réglage, Consigne). • Réglage de l'état **Veille** (appui long > 5s).
	• Interrupteur **marche /arrêt**.

▶ Description de l'affichage.

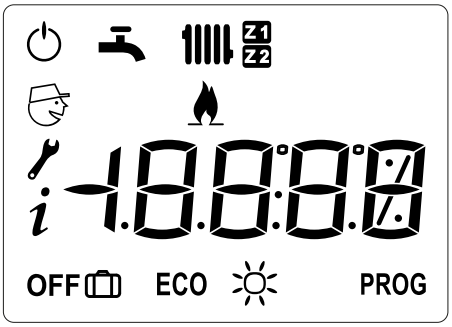

Symboles		Définitions
		Usage Chauffage (référence au circuit concerné Z1 ou Z2 [1]).
		Usage ECS (Eau Chaude Sanitaire)
		Fonctionnement chaudière
		Veille [2]
En chauffage	PROG	**Fonctionnement confort** (selon programme horaire).
En chauffage	PROG ECO	**Fonctionnement ECO** (selon programme horaire).
En chauffage	PROG	**Mode PROG** (selon sondes H55 / H58 / H15). (Fonctionnement régulé [3] selon programme horaire).
En chauffage		Mode absence [4] (chauff. uniquement).
En ECS	ECO	**Fonction "Hydro control"** désactivée
En ECS	PROG	**Fonction "Hydro control"** activée (selon programme horaire).
En ECS	PROG ECO	**Fonction "Hydro control"** désactivée (selon programme horaire).
	OFF	L'usage concerné est en mode arrêt (zone 1 / 2 - ECS).
	i	Lecture information
		Accès aux paramètres **Utilisateur**
		Accès aux paramètres **Installateur**

[1] Uniquement avec option 2 circuits.
[2] Protection hors-gel de l'appareil sous réserve que l'alimentation électrique de la chaudière ne soit pas interrompue.
[3] Si l'installation est équipée d'une ou plusieurs sondes d'ambiance, la programmation horaire du mode chauffage de chaque zone est gérée exclusivement sur la sonde dédiée. Se référer à la notice de la sonde d'ambiance.
[4] Avec option NAVILINK A59.

Conduite de l'installation

Première mise en service

L'installation et la première mise en service de la chaudière doivent être faites par un professionnel qui vous donnera toutes les instructions pour la mise en route et la conduite de la chaudière.

S'assurer qu'au moins un radiateur soit ouvert en permanence.

S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression au manomètre est suffisante.

Pression d'eau :		
1 bar	1.3 bar	1.6 bar
Logement sur un seul niveau	Logement avec un étage	Logement avec deux étages

La pression est variable selon la différence de niveau entre la chaudière et l'installation chauffage.

Veille

L'utilisation de l'état veille permet :

- de conserver les sécurités liées à l'appareil,
- de maintenir le hors-gel de l'appareil,
- mais n'assure pas le hors gel des pièces d'habitation.

Sur la chaudière : Appuyer sur la touche OK pendant 5 secondes.

Pour quitter l'état Veille, appuyer sur la touche ou .

Les paramètres à régler sont décrits dans le chapitre Menu régulation *page 14***.**

Affichage de base — Appui → *Affichage niveau utilisateur* → *Choix du paramètre* ▲ ▼ → *Validation* OK → *Choix de la valeur* ▲ ▼ → *Validation* OK → *Retour affichage de base* i ESC

Fonctionnement chauffage - chaudière AVEC Navilink H15, H55 ou H58

Modifier la consigne température départ

Se référer à la notice du Navilink H15, H55 ou H58.

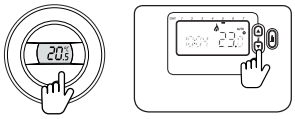

H15 H55 ou H58

Absence prolongée

■ Pour le chauffage :

En cas d'absence prolongée, la gestion éventuelle du mode absence n'est possible que sur la sonde ou le thermostat (Se référer à la notice de l'accessoire).

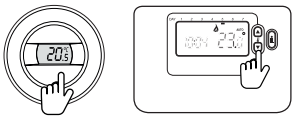

H15 H55 ou H58

■ Pour l'ECS :

Régler le mode **OFF** (arrêt de l'ECS).

Programme horaire (uniquement AVEC Navilink H55 ou H58)

S'assurer que sur la chaudière les paramètres **7** (et **8***) sont réglés sur **3**.

La programmation horaire n'apparaît pas sur l'interface utilisateur de la chaudière.

La programmation horaire est réglée uniquement avec la sonde d'ambiance de la zone considérée.

▶ Fonctionnement chauffage
- chaudière SANS sonde d'ambiance ou avec thermostat d'ambiance

▼ Modifier la consigne température départ

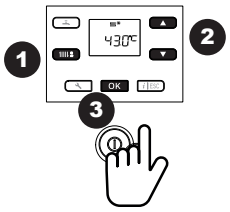

❶ - Appuyer sur la touche

❷ - Modifier la température avec la touche ▲ ou ▼.

❸ - Valider avec la touche OK.

▼ Absence prolongée

➔ En cas d'absence prolongée, deux possibilités :
- Baisser la consigne de température directement sur la chaudière (voir ci-dessus) ou
- Régler la chaudière sur OFF :

■ **Pour l'ECS :**

❶ - Appuyer sur la touche (appui court) ➔ s'affiche sur l'écran.

❷ - Appuyer une seconde fois sur la touche (appui long) ➔ OFF s'affiche sur l'écran.

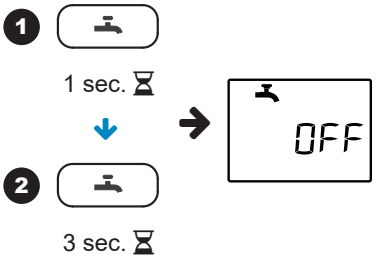

■ **Pour le chauffage :**

❸ - Appuyer sur la touche (appui court) ➔ ou s'affiche sur l'écran.

❹ - Appuyer une seconde fois sur la touche (appui long) ➔ OFF s'affiche sur l'écran.

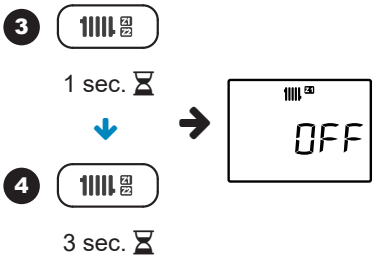

▶ Fonctionnement chauffage - chaudière AVEC Navilink A59

A59

Tous les paramètres sont décrits dans le chapitre Menu régulation *page 14*.

▼ Modifier la consigne température départ

Se référer à la notice du Navilink A59

A59

▼ Absence prolongée

En cas d'absence prolongée:

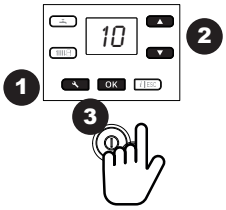

■ **Pour le chauffage :**

- Sur la chaudière : choisir la consigne du mode Absence* (paramètre **10**).
- Sur le Navilink A59 : activer le mode absence

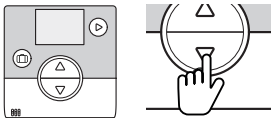

Le nombre de jours d'absence restants s'affiche.

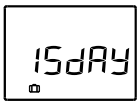

L'absence est active le jour même et se terminera à 23h59 le dernier jour.

■ **Pour l'ECS :**

Sur la chaudière : Régler le mode **OFF** (arrêt de l'ECS).

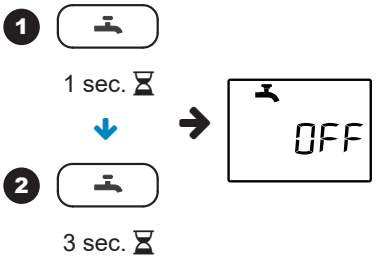

▼ Programme horaire

S'assurer que sur la chaudière les paramètres **7** (et **8***) sont réglés sur **4**.

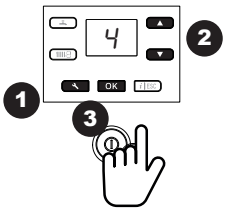

La programmation horaire apparaît sur l'interface utilisateur de la chaudière.

• Modifier le PROGRAMME HORAIRE chauffage

Le programme horaire** de chauffage par défaut est défini pour la semaine entière :
de 6h00 à 22h00 en mode confort (de 22h00 à 6h00 en mode réduit).

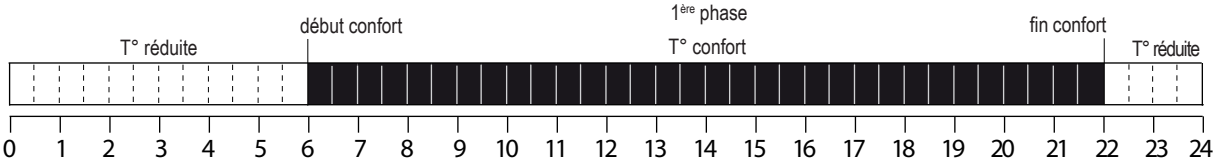

Pour votre confort, vous pouvez régler jusqu'à 3 phases de chauffage et sur différentes périodes (semaine, jour,...).

- Exemple : ➔ du lundi au vendredi [régler le paramètre **11** sur **8**] (voir tableau)
  ➔➔ 3 phases [6h-8h / 11h30-13h30 et 17h-22h30] (régler les paramètres **12** à **17**, voir tableau),
  ➔ le samedi [régler le paramètre **11** sur **6**] (voir tableau)
  ➔➔ 2 phases [6h-8h / 11h30-22h30] (régler les paramètres **12** à **15**),
  ➔ le dimanche
  ➔➔ 1 phase identique au réglage par défaut [6h-22h] (pas de réglage à effectuer).
- Sur l'interface utilisateur :
  ➔ Appuyer sur le bouton pour atteindre le menu "utilisateur" : l'icône s'affiche.

Sélection du N° de ligne	*Réglages*
▲ ▼ N°11 OK	▲ ▼ Choisir le (ou les) jour(s) : **1** : Lundi, **2** : Mardi, **3** : Mercredi, **4** : Jeudi, **5** : Vendredi, **6** : Samedi, **7** : Dimanche **10** : Lun-Dim, **8** : Lun-Ven, **9** : Sam-Dim, Ex : 8 (du lundi au vendredi) OK
▲ ▼ N°12 OK	▲ ▼ début confort : Heure de mise en **marche de la 1ère phase** de chauffe. Ex : 6:00 OK
▲ ▼ N°13 OK	▲ ▼ fin confort : Heure de mise en **arrêt de la 1ère phase** de chauffe. Ex : 8:00 OK
▲ ▼ N°14 OK	▲ ▼ début confort : Heure de mise en **marche de la 2e phase** de chauffe. Ex : 11:30 OK
▲ ▼ N°15 OK	▲ ▼ fin confort : Heure de mise en **arrêt de la 2e phase** de chauffe. Ex : 13:30 OK
▲ ▼ N°16 OK	▲ ▼ début confort : Heure de mise en **marche de la 3e phase** de chauffe. Ex : 17:00 OK
▲ ▼ N°17 OK	▲ ▼ fin confort : Heure de mise en **arrêt de la 3e phase** de chauffe. Ex : 22:30 OK

- Continuer la programmation pour un autre jour (N° **11**)...

ou

- Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche i | ESC

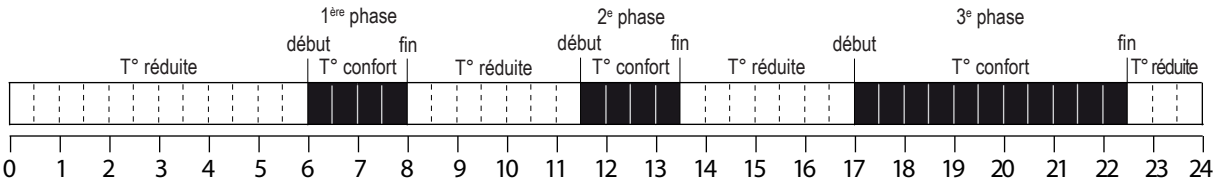

• Utiliser la même procédure pour la programmation horaire :**

- de la zone 2* (Programme horaire Circuit 2) N° **18** à **24**,
- de l'eau chaude sanitaire (Programme horaire ECS) N° **25** à **29** voir *page 11*),

* *Option.* ** *Pour que le programme horaire fonctionne correctement, il est nécessaire de régler l'heure et la date.*

▶ Fonctionnement ECS

■ Fonction “Hydro Control”

Cette fonction permet le maintien en température du préparateur ECS à la température ECS souhaitée.

Le choix du Mode permet d’activer ou désactiver la fonction “Hydro Control” mais ne modifie pas la consigne ECS.

***Remarque** : cette fonction peut entraîner le démarrage du brûleur sans demande chauffage ou ECS.*

⚠ **Remarque importante : la fonction “Hydro control” (maintien en température de l’ECS) est préconisée uniquement pour une eau sanitaire non calcaire (dureté inférieure à 20 °F). Pour plus de détails, demander à votre installateur.**

■ Réglage et description des modes

Régler le paramètre **57** (Mode ECS) sur la chaudière.

Ex. : Mode ECO

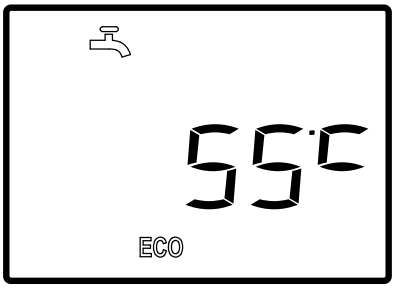

Symboles		*Définitions*
En ECS	ECO	Maintien en température **désactivé**.
	PROG ☼	Maintien en température **selon le programme horaire*** (fonction "Hydro control" activée).
	PROG ECO	Maintien en température **selon le programme horaire*** (fonction "Hydro control" désactivée).

* Paramètres **Programme horaire ECS 25** à **29**.

■ Consigne ECS

Plage de réglage de la température eau chaude sanitaire : 30 à 65 °C.

Par défaut, la consigne ECS est 55 °C.

Pour la modifier utiliser les touches [▲] ou [▼] puis [OK] pour valider.

ℹ **Micro 35** : L’utilisation en série du chauffe-eau thermodynamique Riveo n’est pas autorisée avec cette chaudière.

■ Modifier le programme horaire ECS

Le programme horaire** par défaut est défini pour la semaine entière (du lundi au dimanche : **10**) : de 6h00 à 22h00.

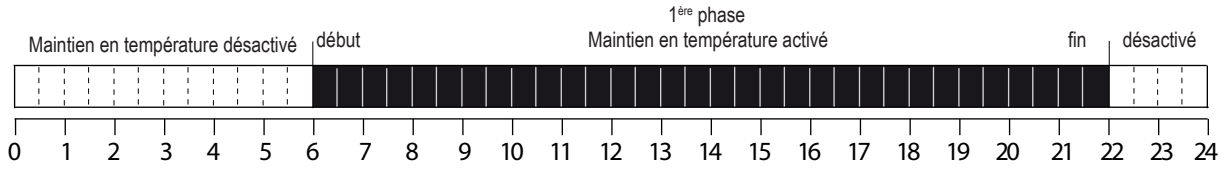

Pour votre confort, vous pouvez régler jusqu'à 2 phases d'activation de la **fonction Hydro Control** et sur différentes périodes (semaine, jour,...).

- Exemple : ➔ du lundi au dimanche [paramètre **25** sur **10**] (voir tableau)

➔➔ 2 phases [6h-8h / 17h-22h] (régler les paramètres **26** à **29**, voir tableau),

➔ Appuyer sur le bouton pour atteindre le menu "utilisateur" : l'icône s'affiche.

Sélection du N° de ligne	*Réglages*
▲ ▼ N°25 OK	▲ ▼ Choisir le (ou les) jour(s) : **10** : Lun-Dim, **8** : Lun-Ven, **9** : Sam-Dim, **1** : Lundi, **2** : Mardi, **3** : Mercredi, **4** : Jeudi, **5** : Vendredi, **6** : Samedi, **7** : Dimanche Ex : 10 (du lundi au dimanche) OK
▲ ▼ N°26 OK	▲ ▼ début confort : Heure d'activation **du** maintien en température (1ère phase). Ex : 06:00 OK
▲ ▼ N°27 OK	▲ ▼ fin confort : Heure désactivation **du** maintien en température (1ère phase). Ex : 08:00 OK
▲ ▼ N°28 OK	▲ ▼ début confort : Heure d'activation **de la 2e phase**. Ex : 17:00 OK
▲ ▼ N°29 OK	▲ ▼ fin confort : Heure désactivation **de la 2e phase**. Ex : 22:00 OK

- Continuer la programmation pour un autre jour (ligne 25).

ou

- Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche i | ESC.

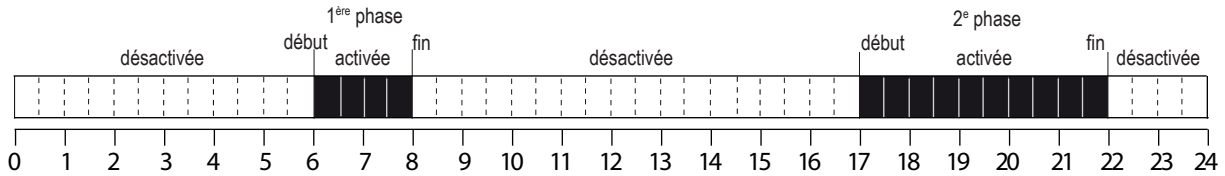

*** Pour que le programme horaire fonctionne correctement, il est nécessaire de régler l'heure et la date.*

▶ Réglage de l'heure

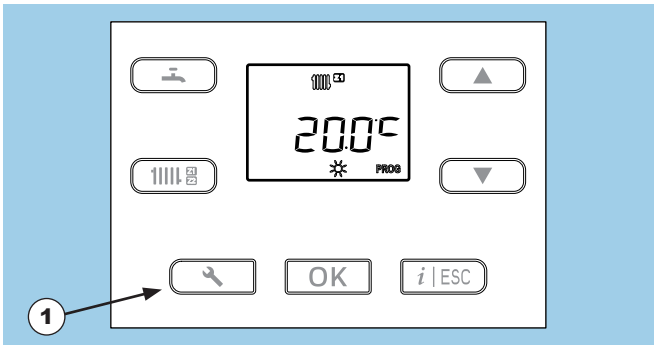

Affichage de base.

(1) - Appuyer sur [🔧]

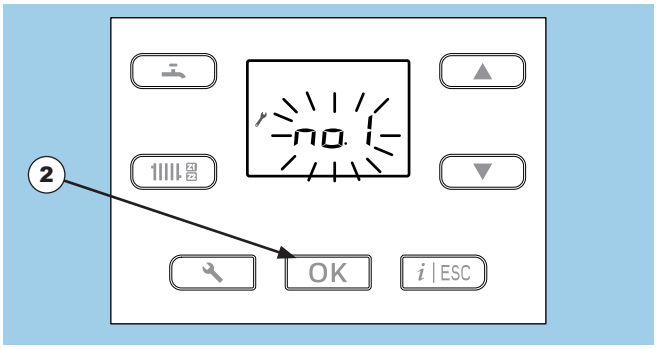

- L'icône 🔧 s'affiche,
- Alternance entre le **paramètre** "réglage heure" (paramètre n°1) et **l'heure** (ex. 18h30) (n° 1 / 18:30) :

(2) - Appuyer sur [OK] pour modifier l'heure.

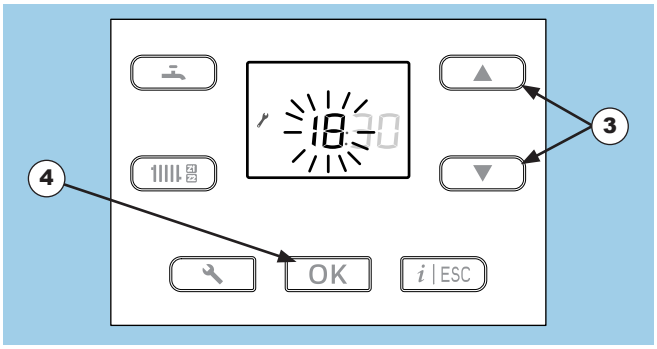

- L'affichage des **heures** clignote.

(3) - Appuyer sur le bouton [▲] ou [▼] pour régler l'heure.

(4) - Appuyer sur [OK] pour confirmer.

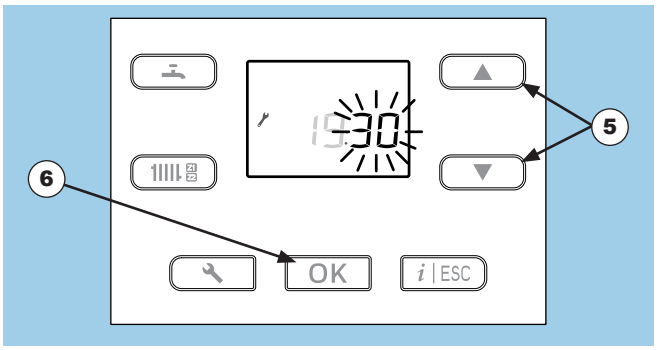

L'affichage des **minutes** clignote.

(5) - Appuyer sur le bouton [▲] ou [▼] pour régler les minutes.

(6) - Appuyer sur [OK] pour confirmer.
- Les réglages sont enregistrés.

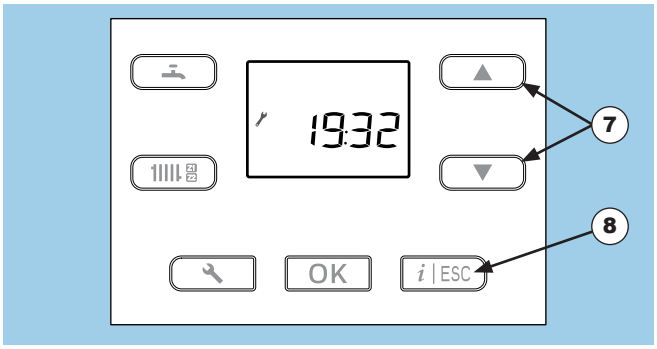

(7) - Appuyer sur le bouton [▲] ou [▼] pour effectuer d'autres réglages (paramètre n°2 "Mois - Jour" et /ou paramètre n°3 "Année".

ou

(8) - Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche [i | ESC]

Remarque : Il est nécessaire de régler l'heure et la date pour que programme horaire (Mode PROG) fonctionne correctement.

▶ Réglage de la date

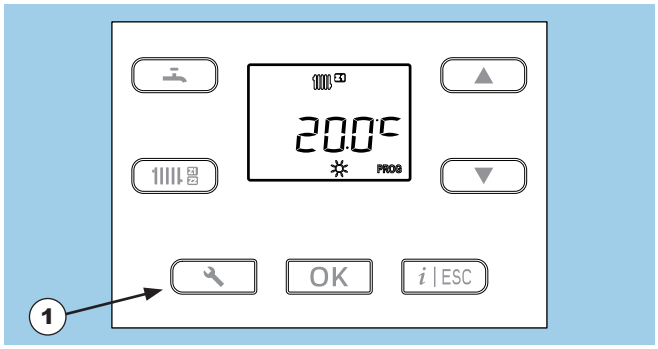

Affichage de base.

(1) - Appuyer sur [🔧]

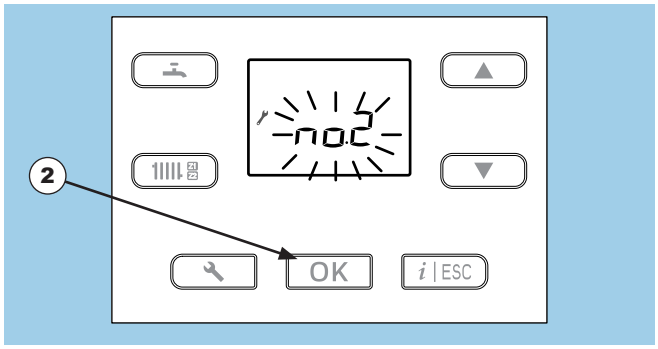

- L'icône 🔧 s'affiche,
- Appuyer sur le bouton [▲] ou [▼] pour afficher la paramètre n°2.
- Alternance entre le paramètre "Mois-Jour" (paramètre n°2) et la date (ex. 06-15 : 15 juin) (n° 2 / 06 -15) :

(2) - Appuyer sur [OK] pour modifier la date.

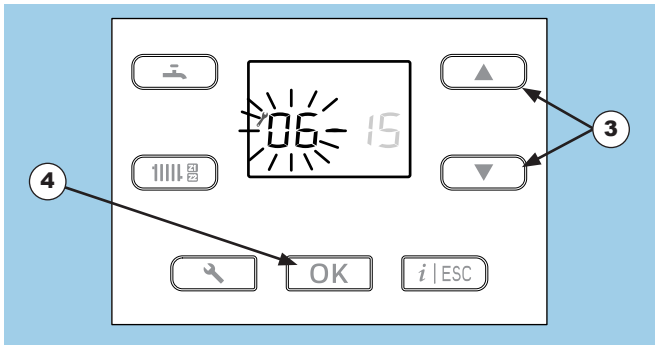

- L'affichage des mois clignote.

(3) - Appuyer sur le bouton [▲] ou [▼] pour régler le mois.

(4) - Appuyer sur [OK] pour confirmer.

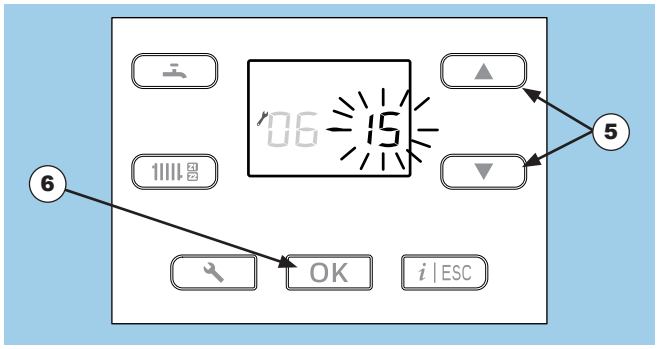

L'affichage des jours clignote.

(5) - Appuyer sur le bouton [▲] ou [▼] pour régler le jour.

(6) - Appuyer sur [OK] pour confirmer.
- Les réglages sont enregistrés.

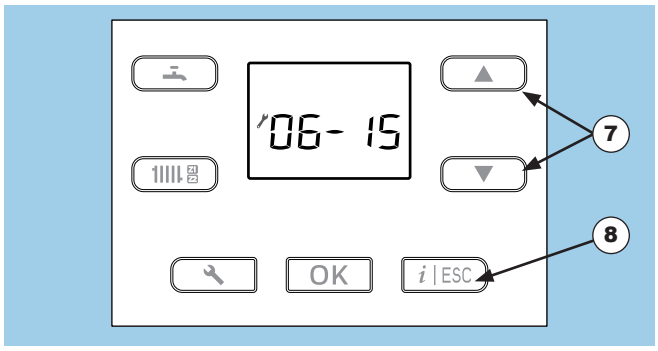

(7) - Appuyer sur le bouton [▲] ou [▼] pour effectuer d'autres réglages (Année : paramètre n°3).

ou

(8) - Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche [i | ESC]

Remarque : Il est nécessaire de régler l'heure et la date pour que programme horaire (Mode PROG) fonctionne correctement.

Menu régulation

Généralités

■ Seuls les paramètres accessibles au niveau :

- Utilisateur.

... sont décrits dans ce document.

■ Les paramètres accessibles au niveau :

- Installateur.

... sont décrits dans le document réservé aux professionnels.

Ne pas apporter de modifications à ces paramètres sans l'avis de votre installateur.

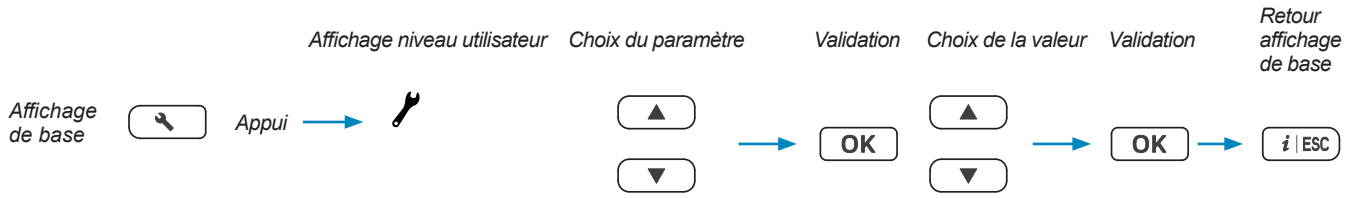

Si aucun réglage n'est effectué pendant environ 1 minute 30, l'écran retourne automatiquement à l'affichage de base.

Liste des paramètres

N°	Description du paramètre	Plage de réglage ou affichage	Réglage de base
Réglage heure / Date			
1	Heures / minutes	00:00... 23:59	**1:00**
	L'heure de la chaudière change automatiquement au passage d'heure été <=> hiver. -> A 02h00 le dernier dimanche de mars, l'heure est avancée de 1h et devient 03h00. -> A 03h00 le dernier dimanche d'octobre, l'heure est reculée de 1h et devient 02h00.		
2	Mois - Jour	1 - 1 .... 12 - 31	**MM-JJ**
3	Année	2018 ...	**AAAA**
Configuration d'installation			
7	Mode chauffage zone 1	**0** (Standby)... **3** (Marche) ... **4** [2] (PROG)	**3**
8	Mode chauffage zone 2	**0** (Standby)... **3** (Marche) ... **4** [2] (PROG)	**3**
Mode absence *(disponible uniquement avec Navilink A59)*			
10	Consigne de température du mode absence	5 °C... 20 °C	**13 °C**
	Réglage de la consigne de température utilisée lors du mode absence.		

[1] Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration appareil (selon option).
[2] Ces menus ou réglages apparaîssent sur l'interface utilisateur uniquement avec une sonde d'ambiance Navilink A59.
[3] L'affichage de ces paramètres varie selon l'utilisation ou non d'une sonde d'ambiance.

N°		Description du paramètre	Plage de réglage ou affichage	Réglage de base
Programme horaire pour le chauffage, Circuit 1 *(disponible uniquement avec Navilink A59)*				
11		Présélection (jour / semaine)	1 ... 10	-
		1 (lundi) ; **2** (mardi) ; … ; **7** (dimanche) ; **8** (lundi à vendredi) ; **9** (samedi et dimanche) **10** (lundi à dimanche : les modifications sont appliquées toute la semaine).		
12		1ère phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:15	**6:00**
13		1ère phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	**22:00**
14		2ème phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:15	**- -:- -**
15		2ème phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	**- -:- -**
16		3ème phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:15	**- -:- -**
17		3ème phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	**- -:- -**
Programme horaire pour le chauffage, Circuit 2 [1] *(disponible uniquement avec Navilink A59)*				
18		Présélection (jour / semaine)	1 ... 10	-
		1 (lundi) ; **2** (mardi) ; … ; **7** (dimanche) ; **8** (lundi à vendredi) ; **9** (samedi et dimanche) **10** (lundi à dimanche : les modifications sont appliquées toute la semaine).		
19		1ère phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:15	**6:00**
20		1ère phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	**22:00**
21		2ème phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:15	**- -:- -**
22		2ème phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	**- -:- -**
23		3ème phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:15	**- -:- -**
24		3ème phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	**- -:- -**
Programme horaire ECS				
25		Présélection (jour / semaine)	1 ... 10	-
		1 (lundi) ; **2** (mardi) ; … ; **7** (dimanche) ; **8** (lundi à vendredi) ; **9** (samedi et dimanche) **10** (lundi à dimanche : les modifications sont appliquées toute la semaine).		
26		1ère phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:15	**6:00**
27		1ère phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	**22:00**
28		2ème phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:15	**- -:- -**
29		2ème phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	**- -:- -**

[1] Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration appareil (selon option).
[2] Ces menus ou réglages apparaîssent sur l'interface utilisateur uniquement avec une sonde d'ambiance Navilink A59.
[3] L'affichage de ces paramètres varie selon l'utilisation ou non d'une sonde d'ambiance.

N°		Description du paramètre	Plage de réglage ou affichage	Réglage de base
Réglage du chauffage, Circuit 1 [3]				
34		Consigne chauffage ECO zone 1	10 ... 25	**18 °C**
		Consigne chauffage Confort zone 1 ➔ Voir ci-dessous N° **70** .		
37		Anticipation des phases **PROG ECO** et **PROG** ☼ (programme horaire zone 1 et zone 2)	**0** (désactivée)... **1** (activée)	**0**
		Sur les zones concernées par le programme horaire, cette fonction réduit les démarrages en fin de phase Confort et préchauffe l'habitation avant une phase Confort. Le temps d'anticipation est modifiable avec les paramètres **38 (48)** [1] et **39 (49)** [1].		
38		Anticipation des phases CONFORT	0... 03:00	**01:00**
39		Anticipation des phases ECO	0... 03:00	**00:30**
Réglage du chauffage, Circuit 2 [1] [3]				
44		Consigne chauffage ECO zone 2	10 ... 25	**18 °C**
		Consigne chauffage Confort zone 2 ➔ Voir ci-dessous N° **80** .		
48		Anticipation des phases CONFORT	0... 03:00	**01:00**
49		Anticipation des phases ECO	0... 03:00	**00:30**
Chaudière [1]				
51		Autorisation de basculement été / hiver	**0** (arrêt)... **1** (marche)	**1**
52		Changement d'état automatique selon la température extérieure (été <> hiver).	15... 30 °C	**18 °C**
		Lorsque la moyenne des températures extérieures dépasse 18 °C, le régulateur met le(s) mode(s) de chauffage sur **OFF** (par mesure d'économie).		
54		Correction sonde température extérieure	- 5... 5 °C	**0 °C**
57		Mode ECS	**0** (arrêt) ... **2** (Eco) ... **3** (Confort)... **4** (PROG)	**4**
60		Activation heure d'été	**0** (désactivé)... **1** (activé)	**1**
70		Consigne chauffage Confort zone 1	10 ... 35	**20 °C**
71		Fonction Atlantic Smart Adapt zone 1	**0** (désactivé)... **1** (activé)	**0**
		Si l'installation est équipée de Navilink H15 / H55 ou H58 (zone 1).		
80		Consigne chauffage Confort zone 2	10 ... 35	**20 °C**
81		Fonction Atlantic Smart Adapt zone 2	**0** (désactivé)... **1** (activé)	**0**
		Si l'installation est équipée de Navilink H15 / H55 ou H58 (zone 2).		

[1] Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration appareil (selon option).
(2) Ces menus ou réglages apparaîssent sur l'interface utilisateur uniquement avec une sonde d'ambiance Navilink A59.
[3] L'affichage de ces paramètres varie selon l'utilisation ou non d'une sonde d'ambiance.

▶ Affichage d'informations

La touche [i | ESC] permet d'appeler diverses informations.

Selon le type d'appareil, la configuration et l'état de fonctionnement, certaines lignes d'informations peuvent ne pas être disponibles.

Le numéro d'information s'affiche en alternance avec sa valeur.

■ Liste des informations

i N°...	Désignation	Valeur...
1	Pression hydraulique.	... bar *
2	Heure et minute.	hh:mm
3	Température extérieure.	... °C *
4	Température de départ chaudière.	... °C *
5	Consigne de départ chaudière.	... °C **
6	Température de retour chaudière.	... °C *
10	État chaudière (voir tableau *"Liste des états"*).	
11	Modulation du brûleur.	... %
12	Vitesse ventilateur.	... t/mn
13	Courant d'ionisation.	... uA
14	État brûleur	
15	Température fumée.	... °C *
Circuit chauffage 1		
21	Consigne de départ circuit 1.	... °C **
22	État circuit 1 (voir tableau *"Liste des états"*).	
23	Température ambiante zone 1.	... °C *
Circuit ECS		
30	Température ECS (Instantanée).	... °C *
31	Consigne ECS	... °C **
32	Débit de soutirage ECS	l/min
33	État circuit ECS (voir tableau *"Liste des états"*).	
34	Position de la vanne directionnelle	
Circuit chauffage 2 ***		
40	Température de départ circuit 2.	... °C *
41	Consigne de départ circuit 2.	... °C **
42	État circuit 2 (voir tableau *"Liste des états"*).	
43	Température ambiante zone 2.	... °C *
Dernière erreur		
50	Numéro d'erreur	Er XXX
51	Heures / minutes	hh:mm
52	Mois et Jour	MM-DD
Consommation d'énergie		***Valeur...***
60	Chauff. - Énergie consommée ce mois-ci	... kWh
61	Chauff. - Énergie consommée le mois dernier	... kWh
62	Chauff. - Énergie consommée cette année	... MWh
63	Chauff. - Énergie consommée l'année dernière	... MWh
64	ECS - Énergie consommée ce mois-ci	... kWh
65	ECS - Énergie consommée le mois dernier	... kWh
66	ECS - Énergie consommée cette année	... MWh
67	ECS - Énergie consommée l'année dernière	... MWh

■ Liste des états

Le numéro de paramètre s'affiche en alternance avec sa valeur (ex. n° 10 / 3 = État chaudière / Chauffage : démarrage du brûleur).

i N°...	Valeur...	État chaudière.
10	0	Chaudière en attente
	1	Mode test : démarrage du brûleur
	2	Mode test : brûleur en fonctionnement
	3	Chauffage : démarrage du brûleur
	4	Chauffage : brûleur en fonctionnement
	5	Chauffage : brûleur en attente
	6	ECS : démarrage du brûleur
	7	ECS : brûleur en fonctionnement
	8	ECS : brûleur en attente
	9	ECS à l'arrêt
i N°...	**Valeur...**	**État brûleur.**
14	0	À l'arrêt
	1	En attente.
	9	En fonctionnement.
	11	Verrouillé.
i N°...	**Valeur...**	**État circuit chauffage 1 et 2.**
22 & 42	0	En attente.
	1	Mode chauffage confort.
	2	Mode chauffage ECO (réduit).
	3	Mode absence
	4	Sonde d'ambiance (Navilink H15, H55 ou H58)
	5	Dérogation en phase confort
	6	Dérogation en phase ECO (réduit)
	7	Mode séchage de dalle
	8	Protection hors-gel active
i N°...	**Valeur...**	**État circuit ECS.**
33	0	En attente.
	1	Fonctionnement confort.
	2	Fonctionnement ECO (réduit).
	4	Protection hors-gel active.

* " --- " indique que le capteur associé à l'information est manquant ou défectueux.

** " --- " indique l'absence de demande pour l'usage concerné.

*** Ces informations peuvent ne pas apparaître. Elles dépendent de la configuration appareil (selon option).

▶ Messages d'erreur

▼ Erreurs de pression

■ **L'afficheur alterne entre un chiffre et bAr :**

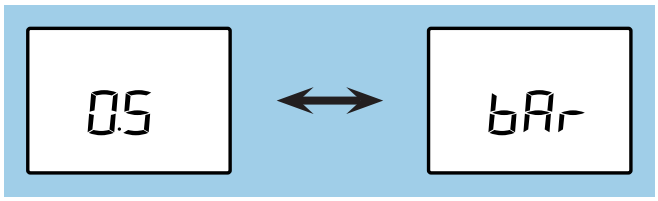

➔ Procéder à la remise en pression de l'installation (voir 5.1, page 19).

■ **L'afficheur affiche l'erreur E 57 :**

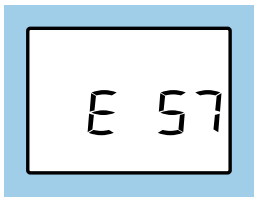

➔ Procéder à la remise en pression de l'installation (voir 5.1, page 19).

En cas de remplissage fréquent (faire) procéder au contrôle d'étanchéité de l'installation.

L'apport d'eau fréquent présente un risque d'entartrage pour l'échangeur et nuit à la longévité de celui-ci.

▼ Erreurs 68 ou 69

L'afficheur affiche l'erreur *E 68* ou *E 69* :

Vérifier et/ou changer les piles de la sonde d'ambiance.

Si le problème persiste, appeler votre installateur.

▼ Autres erreurs

Les défauts ou pannes sont signalés par l'afficheur. L'afficheur indique le code d'erreur "*EXXX*".

Les erreurs (N° < 100) provoquent un arrêt du fonctionnement de l'appareil avec réinitialisation Automatique. L'erreur disparaît quand le problème est résolu (en cas de doute sur les raisons du dysfonctionnement ou si le problème persiste, appeler votre installateur).

Les erreurs (N° > 100) provoquent une mise en sécurité de l'appareil.

➔ **Dans ce cas, noter le code et appeler votre installateur.**

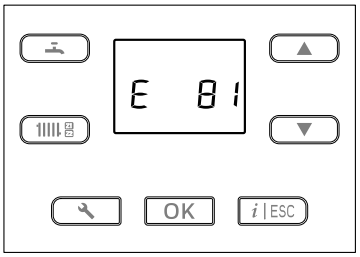

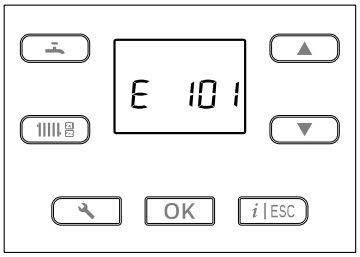

fig. 3 - Exemples d'erreurs

Entretien

Les opérations d'entretien doivent être effectuées régulièrement afin d'assurer le fonctionnement en toute sécurité de l'appareil.

La chaudière doit être nettoyée et contrôlée 1 ou 2 fois par an selon les conditions d'utilisation.

Ces opérations sont obligatoires* et doivent être effectuées par un spécialiste qui contrôlera aussi les dispositifs de sécurité de la chaudière et de l'installation.

Généralement, elles sont effectuées dans le cadre d'un contrat d'entretien.

Le conduit ventouse (ou la cheminée) doit être vérifié et nettoyé régulièrement par un spécialiste (1 fois par an).

** Arrêté du 15/09/2009 relatif à l'entretien annuel des chaudières dont la puissance nominale est comprise entre 4 et 400 kilowatts (J.O. 31/10/2009).*

Toutes les parties de l'habillage peuvent être nettoyées avec un chiffon doux sec ou légèrement humide.

Ne pas utiliser de nettoyant abrasif.

Contrôles réguliers

- Vérifier régulièrement la pression de l'eau dans le circuit chauffage (se référer à la pression préconisée par l'installateur).

Pression d'eau :		
1 bar	1.3 bar	1.6 bar
Logement sur un seul niveau	Logement avec un étage	Logement avec deux étages

La pression est variable selon la différence de niveau entre la chaudière et l'installation chauffage.

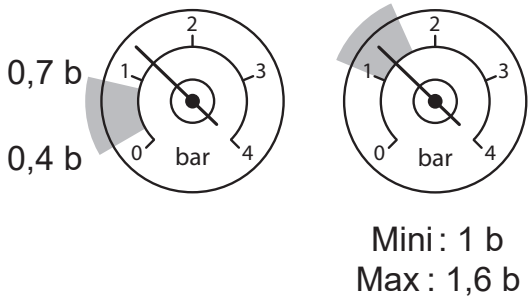

fig. 4 - Plages de pression

- Si besoin (*fig. 4*) :

  Remettre le circuit de chauffage en pression en ouvrant le robinet du disconnecteur (*fig. 5*). Lorsque la pression indiquée sur le manomètre correspond à la configuration de l'installation (tableau ci-dessus), fermer le robinet.

En cas de remplissage fréquent (faire) procéder au contrôle d'étanchéité de l'installation.

L'apport d'eau fréquent présente un risque d'entartrage pour l'échangeur et nuit à la longévité de celui-ci.

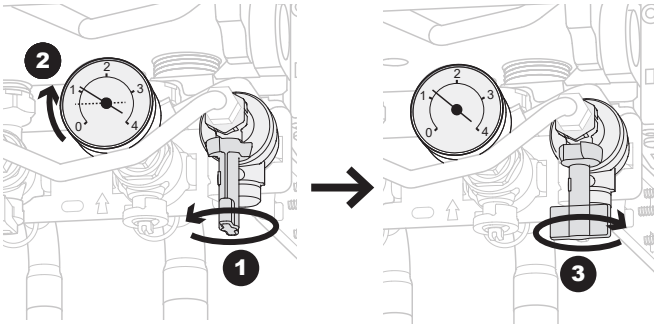

fig. 5 - Mettre en pression

Fin de vie de l'appareil

Le démantèlement et le recyclage des appareils doivent être pris en charge par un service spécialisé. En aucun cas les appareils ne doivent être jetés avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

En fin de vie de d'appareil, veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour procéder au démantèlement et recyclage de cet appareil.

Données performance ERP

Les données de performances énergétiques (Fiches ERP) sont également téléchargeables sur le site internet www.atlantic.fr.

Définition de l'ERP

Sont regroupées sous le terme "ERP" deux directives européennes qui s'inscrivent dans la démarche globale de réduction des émissions de gaz à effet de serre :

La directive éco-conception fixe des seuils d'efficacité et interdit la commercialisation des produits dont l'efficacité est inférieure à ces seuils.

La directive étiquetage impose un affichage des performances énergétiques des produits afin d'orienter le choix des clients vers les produits les moins consommateurs d'énergie.

Caractéristiques ERP

Marque commerciale / Nom du produit :	**atlantic /**		**Naia 2 Micro 25**	**Naia 2 Micro 30**	**Naia 2 Micro 35**
Référence			**021272**	**021273**	**021274**
Chaudière à condensation			Oui		
Dispositif de chauffage mixte			Oui		
Chauffage des locaux					
Classe énergétique	-	-	A	A	A
Puissance thermique nominale	P_{rated}	kW	19	22	25
Efficacité saisonnière produit	η_s	%	92	93	93
Consommation d'énergie annuelle	Q_{HE}	kWh	10766	12429	14402
Production de l'eau chaude sanitaire					
Profil de soutirage	-	-	XL	XL	XL
Classe énergétique	-	-	A	A	A
Efficacité énergétique	η_{wh}	%	86	84	84
Consommation annuelle de combustible	AFC	kWh	4700	4772	4747
Consommation d'électricité annuelle	AEC	kWh	51	56	54
Consommation journalière de combustible	Q_{fuel}	kWh	21.364	21.691	21.577
Consommation journalière d'électricité	Q_{elec}	kWh	0.232	0.255	0.245
Données acoustiques					
Puissance acoustique	L_{WA}	dBa	48	48	48
Production de chaleur utile					
À la puissance thermique nominale et en régime haute température (2)	P_4	kW	19	22	25
À 30% de la puissance thermique nominale et en régime basse température (3)	P_1	kW	6.26	7.2	8.4
Efficacité utile					
À la puissance thermique nominale et en régime haute température (2)	η_4	%	86.3	87.6	87.6
À 30% de la puissance thermique nominale et en régime basse température (3)	η_1	%	97.3	98.0	97.7
Consommation d'électricité auxiliaire					
À pleine charge	elmax	kW	0.031	0.032	0.031
À charge partielle	elmin	kW	0.012	0.012	0.011
En mode veille	P_{SB}	kW	0.003	0.004	0.003
Autres caractéristiques					
Pertes thermiques en régime stabilisé	P_{stby}	kW	0,033	0.033	0.033
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	P_{ign}	kW	0	0	0
Émission d'oxyde d'azote	NOx	mg/kWh	44.9	36.3	47.5

(1) Le détail des calculs est disponible sur la fiche package. L'appareil d'ambiance désigne : les sondes, régulateurs déportés inclus ou non dans des kits.

(2) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60°C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80°C à la sortie de chauffage.

(3) Par basse température, on entend une température de retour (à l'entrée du dispositif de chauffage), de 30°C pour les chaudières à condensation, de 37°C pour les chaudières basse température et de 50°C pour les autres dispositifs de chauffage.

▶ Fiche package

Nom du produit	Réf	Efficacité saisonnière de la chaudière pour le chauffage des locaux	Type de régulation		Bonus	Efficacité saisonnière produit combiné pour le chauffage des locaux	Classe énergétique du produit combiné
Naia 2 Micro 25	021272	92%	Sonde extérieure	classe II	2%	94%	A
			Thermostat d'ambiance modulant avec sonde exterieure	classe VI	4%	96%	A
Naia 2 Micro 30	021274	93%	Sonde extérieure	classe II	2%	95%	A
			Thermostat d'ambiance modulant avec sonde exterieure	classe VI	4%	97%	A
Naia 2 Micro 35	021253	93%	Sonde extérieure	classe II	2%	95%	A
			Thermostat d'ambiance modulant avec sonde exterieure	classe VI	4%	97%	A

L'efficacité énergétique du produit combiné prévue dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car cette efficacité varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

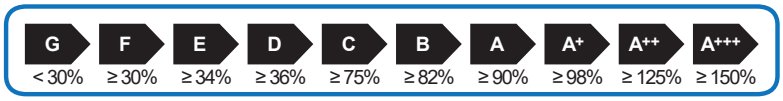

Sonde extérieure	074203	Sonde extérieure filaire
Classe du régulateur	II	
Contribution à l'efficacité saisonnière	2%	
Références thermostat d'ambiance modulant	074205 074206 074207 074208	Navilink H15 Navilink H55 Navilink H58 Navilink A59
Classe du régulateur	V	
Contribution à l'efficacité saisonnière	3%	

www.atlantic.fr

Société Industrielle de Chauffage
SATC - BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE

Date de la mise en service :

Coordonnées de votre installateur chauffagiste ou service après-vente.

Conditions de Garantie pour la France

Complémentaires aux C.G.V.

■ Garantie Contractuelle

Les présentes dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans. Cette garantie porte sur le remplacement des pièces d'origine reconnues défectueuses par ATLANTIC.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de 5 ans* : Échangeur ou corps de chauffe (Thermodynamique, Sol Gaz Condensation, Murales Gaz Condensation et Basse Température, Fioul Condensation et Basse Température, Poêle à Granulés, Cuisinière et Chaudière bûche), Compresseur, Capteurs solaires, Ballons ECS.

* Garantie de durée supérieure sous condition qu'un entretien soit réalisé annuellement depuis la mise en service.

■ Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, **à l'installation et à la mise en service de l'appareil** par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'**à l'utilisation et aux entretiens annuels** réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

■ Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- Pièces d'usure : électrodes, fusibles, voyants lumineux, joints, turbulateurs, anodes, réfractaires, gicleurs, verres, pièces en contact avec une flamme.
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).
- Les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque motif que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.

RC Dunkerque - Siren 440 555 886 - Matériel sujet à modifications sans préavis - Document non contractuel